



Motion intersyndicale – CDEN 27 mars 2023

L'utilisation des réseaux sociaux, perçus comme des espaces de liberté, ne devrait pas échapper à un certain nombre de règles, notamment pour des personnes ayant des responsabilités publiques et en particulier les élus de la République. Il est en effet nécessaire d'observer, y compris dans ses écrits, un comportement empreint de dignité, ce qui, a priori, n'est pas incompatible avec le respect de sa liberté d'expression.

Cette semaine, nous avons pu lire les écrits, en réaction à des photos de jeunes mobilisés le mercredi 15 mars 2023 publiés sur un réseau social, d'un élu de la République, maire d'une commune de notre département. Voici quelques exemples de

« S'ils (les jeunes) ont un souci avec l'Education Nationale, fort compréhensible au demeurant, je leur propose d'aller dans le privé. Par contre ils auront un peu de mal à suivre leurs profs dans la rue.

Mais s'ils veulent acquérir des compétences, le privé n'est pas forcément un mauvais choix. En plus ça fait des économies au contribuable. Le manque de discipline, l'intégration des parents dans la gouvernance des écoles et le marxisme ambiant conduit à sa ruine. C'est mon point de vue. En démocratie chacun est libre de s'exprimer.

Le privé est un gain pour le contribuable. L'Education Nationale est un gouffre financier et intellectuel.

Moi aussi j'étais dans le public. Je suis loin d'être sûr d'y avoir gagné quand je compare avec la qualité de l'enseignement de Sainte Marie et les horreurs (je ne peux employer d'autre terme) que j'entends de la part des responsables de structures d'enseignement public. Entendre qu'il devient impossible de faire appliquer une heure de colle parce que les élèves habitent dans un quartier de proximité.

Si les écoles publiques d'aujourd'hui étaient aussi sérieuses que celle que j'ai fréquentée, j'y aurais inscrit mes filles sans aucune hésitation. Mais c'est le jour et la nuit. Et encore cette image est une hérésie.

C'est une autre planète. Et la planète des singes à côté c'est le pays de oui oui.

La gestion des élèves violents est aussi inacceptable. Constaté que l'EN paie des professeurs particuliers à ces élèves pour qu'ils restent chez eux, c'est surréaliste. Entendre le lendemain les syndicats d'enseignants se plaindre d'un manque de moyens humains, ce serait risible si tout n'était pas à la charge du contribuable. »

Ces propos sont libres d'accès et signés, il s'agit de M. Koeberlé, ancien vice-président du Conseil départemental en charge de l'éducation et actuellement vice-président du Grand Belfort en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche. Nous tenons à votre disposition les copies d'écran de ces écrits.

Nous, membres du Conseil Départemental de l'Education Nationale, condamnons fermement ces propos insultants, diffamatoires et inadmissibles de la part d'un élu de la République. Nous demandons à ce que ces propos soient fermement condamnés par le CDEN par un vote de cette motion.

Par ailleurs, cet élu étant encore membre de différents conseils d'administration d'établissements publics (IUT, UTBM) nous demandons que toutes ses représentations lui soient retirées par l'autorité compétente.